



Doc. 15738 Add.
25 avril 2023

Stratégies politiques permettant de prévenir les catastrophes naturelles, de s'y préparer et d'y faire face

Addendum au rapport¹

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Rapporteur: M. Simon MOUTQUIN, Belgique, Groupe des socialistes, démocrates et verts

1. Proposition d'amendements à la proposition de résolution

Amendement A

Au paragraphe 2, troisième phrase, remplacer les mots «des plus de 57 000 victimes» par les mots suivants:

«des probables 100 000 victimes»

Amendement B

Au paragraphe 2, quatrième phrase, remplacer «aux réfugiés syriens en Türkiye» par les mots suivants:

«aux déplacés turcs et syriens»

Amendement C

Au début du paragraphe 4, remplacer les mots «En prévision de la conférence des donateurs qui devra répondre aux besoins des populations» par les mots suivants:

«Après la conférence des donateurs et en prévision de la reconstruction qui devra répondre aux besoins et aux conditions de santé mentale des populations»

Amendement D

Après le paragraphe 7, insérer le paragraphe suivant:

«Pour cette raison, l'Assemblée appelle la Türkiye:

- à poursuivre les efforts nécessaires à la préservation du tissu social, économique et multiculturel antérieur à la catastrophe pendant la phase de reconstruction;*
- à continuer à faciliter l'intervention des organisations de solidarité internationale poursuivant des activités sur le territoire syrien depuis la Türkiye, conformément à la Résolution 2672 du Conseil de sécurité des Nations Unies;*
- à ne pas renouveler l'état d'urgence à l'issue des trois mois décidés et à privilégier une approche démocratique de la gestion de crise;*
- à prévoir un forum permettant la consultation entre les organisations de solidarité internationale et les autorités nationales, en cas de catastrophe;*

1. Addendum au rapport [Doc. 15738](#), approuvé par la commission le 24 avril 2023.



- à créer un forum de consultation entre les autorités nationales, locales et régionales des 11 provinces à reconstruire afin de renforcer la démocratie locale et à organiser la reconstruction en mieux, en dehors de tout biais partisan;
- à revoir la décision de se retirer de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210, "Convention d'Istanbul").»

Amendement E

Après le paragraphe 7, insérer le paragraphe suivant:

«Pour cette raison, l'Assemblée appelle les autres États membres du Conseil de l'Europe:

- à exprimer leur solidarité en faveur de la Türkiye et de la Syrie en apportant une assistance technique et financière d'urgence, à moyen et à long terme;
- à encourager la visite de parlementaires, de représentants des autorités nationales, régionales et locales dans les 11 provinces de la Türkiye ravagées afin de signifier la solidarité avec les habitants, de tirer des enseignements de l'expérience turque, de multiplier les jumelages entre les municipalités, et de renforcer les liens et les échanges culturels entre les jeunes d'Europe.»

Amendement F

Remplacer le paragraphe 8.1 par le paragraphe suivant:

«à coordonner leurs efforts, aux Nations Unies, afin de rouvrir les trois points de passage entre la Türkiye et la Syrie pour le passage de l'aide humanitaire, comme il y a cinq ans;»

Amendement G

Après le paragraphe 8.2, insérer le paragraphe suivant:

«à prendre en compte, dans la préparation de leurs stratégies nationales pour la réduction des risques de catastrophe, le rôle des organisations de solidarité internationales afin d'en faciliter le déploiement sur le terrain d'une catastrophe;»

Amendement H

Après le paragraphe 8, insérer le paragraphe suivant:

«Au regard de la communauté de valeurs qui lie l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe et des aspirations européennes exprimées par la jeunesse turque, l'Assemblée encourage la Commission européenne et les autorités de Türkiye à reprendre des négociations en vue de la suspension de l'obligation de visa pour les ressortissants turcs. Dans ce contexte, elle invite à nouveau les autorités turques à revoir l'interprétation excessivement large de la loi antiterroriste.»

Amendement I

Au paragraphe 9, première phrase, remplacer le mot «sain» par les mots suivants:

«sûr, propre, sain et durable»

2. Proposition d'amendements à la proposition de recommandation

Amendement J

A la fin du paragraphe 6, ajouter la phrase suivante:

«Elle appelle le Comité des Ministres à placer au plus haut de l'agenda du 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.»

Amendement K

Après le paragraphe 6, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée félicite la Commission européenne pour la célérité et l'efficacité du mécanisme européen de protection civile mobilisé quelques heures après le séisme du 6 février 2023 et pour l'organisation de la conférence des donateurs du 20 mars 2023. Au regard de l'expérience recueillie sur le terrain et en preuve d'une coopération sincère avec les organisations de solidarité internationale, elle l'invite à étudier la mise en place d'une coopération sans intermédiaire, y compris pour le financement, afin de faciliter déploiement de ces organisations dans la phase d'urgence des événements extrêmes.»

3. Exposé des motifs par M. Simon Moutquin, rapporteur

1. Les séismes qui ont frappé la Türkiye le 6 février 2023 furent terribles. Il s'agit d'une des pires catastrophes naturelles du siècle et elle a dévasté un État membre du Conseil de l'Europe, ainsi que la Syrie. Je me suis rendu en Türkiye, pays membre de la famille européenne, qui siège depuis 1950 dans notre Organisation. J'ai souhaité en premier lieu transmettre notre solidarité au peuple turc qui a vu des villes littéralement rayées de la carte et partager le deuil des proches des dizaines de milliers de victimes. En me rendant sur place, j'ai aussi cherché à comprendre cette catastrophe qu'il est difficile de décrire, tant sa réalité est au-delà de l'imagination. Pour honorer les victimes, il est de notre devoir collectif de ne pas oublier cette catastrophe, mais d'apprendre de cet événement extrême et d'en tirer des leçons qui nous seront nécessaires dans le contexte de l'anthropocène avec la multiplication et la sévérité accrues des futures catastrophes à redouter.

2. Je me suis rendu en Türkiye du 3 au 7 avril 2023. À cette occasion, j'ai pu procéder à des échanges de vues avec des représentants des autorités turques, de la société civile et de la communauté internationale à Ankara, avant d'arriver à Hatay. Pendant ma mission, j'ai pu visiter les villes de Samandağ, Defne, Antakya, Erzin et İskenderun dans la province de Hatay et rencontrer un grand nombre de partenaires (près d'une trentaine d'interlocuteurs en tout). Je remercie très chaleureusement la Grande Assemblée Nationale de Türkiye pour son aide précieuse dans la réalisation de ce programme ambitieux.

3. L'expression « sans précédent » revenait régulièrement dans les paroles de mes interlocuteurs internationaux à Ankara revenait régulièrement. Des observateurs avaient du mal à retenir leurs émotions tant les destructions sont massives. J'ai pu constater par moi-même ce qu'ils voulaient me faire comprendre. Certains m'ont confié leurs autres expériences en Haïti, aux Philippines ou en Ukraine en insistant sur le caractère « sans-précédent » de ce qui s'était produit et la nécessité de ne pas oublier ce qui s'est passé à Hatay et Adıyaman, les deux provinces les plus durement touchées. Je souhaite à travers cet addendum alerter les membres de l'Assemblée parlementaire sur la gravité de la situation. Au-delà des centaines de milliers de bâtiments détruits, c'est tous les services publics, l'accès aux commodités, les transports, le commerce qui ont été interrompus. Il faut l'avoir vu de ses propres yeux pour comprendre la magnitude des problèmes auxquels devront faire face les habitants des 11 provinces touchées par le séisme. Le pays aura besoin d'aide. Nous ne devons pas détourner le regard alors qu'un membre de la famille européenne est aussi gravement accablé.

4. Mon rapport ne devait pas initialement être consacré à la Türkiye. Cette mission m'a fait réaliser que le droit à un environnement sain ne suffira pas seul à nous préparer à la crise climatique et à nous armer contre les conséquences des catastrophes naturelles. Cette catastrophe remet en question le sentiment de sécurité, qui est une condition du bien-être. Nous devons accorder de l'importance aux sensations qui nous attachent à un lieu, où déployer nos racines. Les villes de tentes commencent à laisser la place aux villes de conteneurs. Les premières maisons préfabriquées sont apparues. Les plans de reconstructions pérennes sont en cours de préparation. Nous devons apprendre de cette catastrophe. Dans nos travaux au Conseil de l'Europe, nous devons invoquer le droit à l'environnement sûr, propre, sain et durable. J'ai été touché par les témoignages de reconnaissance à ma venue à chacun de mes entretiens à Ankara et à Hatay. J'encourage maintenant les parlementaires, mais aussi les maires à se rendre là-bas pour également manifester leur amitié et leur solidarité. Il ne faut pas abandonner ces gens et laisser place à la frustration. Le silence ne doit pas s'installer, car la reconstruction prendra des années. Au-delà de la solidarité, nous devons recréer de l'espoir. M. Lütfü Savaş, maire métropolitain d'Hatay, nous confiait que l'histoire avait déjà repris son cours et que l'avenir était en cours de préparation, alors qu'il multipliait les consultations, de manière totalement transparente, dans la tente qui est désormais le siège de la province d'Hatay.

3.1. Retour du terrain en Türkiye

5. Les séismes du 6 février 2023 sont la pire catastrophe naturelle depuis 100 ans. Ils ont ravagé un territoire grand comme l'Autriche. Il n'est pas possible de connaître le nombre des victimes. Si les comptes du parquet sont arrêtés à 50 000 morts, nos interlocuteurs ont évoqué 100 000, voire 200 000 décès avec 3,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et des dizaines de milliers de blessés.

6. Au cœur de l'antique Mésopotamie et du Croissant fertile, à l'extrémité de la route de la soie, Antakya/Antioche est une des cités les plus anciennes du monde: elle est liée à la domestication du blé et de l'olive. Elle fut le siège des premières olympiades et ses rues furent les premières éclairées de l'histoire. La ville, dont il ne reste rien, figurait au patrimoine mondial de l'UNESCO. À Antakya, 80 % des immeubles ont été détruits. Les 20 % qui subsistent ne sont pas habitables en raison de la proximité de ruines qui menacent de s'écrouler. C'était la huitième fois que la ville est rasée par un séisme. Pourtant, les habitants sont particulièrement attachés à leur ville et entendent y revenir. Ils sont conscients que la richesse de leur culture se trouve dans les sept couches de civilisations accumulées, car c'est là que des ethnies et des croyants de nombreuses religions cohabitent depuis toujours.

7. Si la période de première urgence est maintenant passée, les besoins humanitaires demeurent importants. Deux à trois millions de personnes vivent dans des conditions sordides. Après les tentes, les survivants attendent des conteneurs et des réalisations préfabriquées en attendant la reconstruction de leurs villes. L'assistance internationale est venue en masse et nos interlocuteurs sont reconnaissants de cette incroyable mobilisation. Plus d'une centaine de pays ont apporté une aide. Le mécanisme de protection civile de l'Union européenne a été activé avec succès. Les bailleurs de fonds, dont fait partie la Banque de développement du Conseil de l'Europe, sont au rendez-vous. La conférence des donateurs a permis le déblocage de 6,05 milliards d'euros. Les besoins, gigantesques, sont estimés à 106 milliards d'euros. Les parties prenantes devront être à la hauteur du défi de la reconstruction, mais aussi du nécessaire apaisement de la zone. Les deux ou trois prochaines années seront particulièrement difficiles pour les plus fragiles et les plus pauvres.

8. Mes interlocuteurs ont régulièrement insisté sur le piteux niveau de santé mentale des habitants restés à Hatay². Les adultes et les enfants connaissent des troubles de l'humeur, du sommeil et de l'appétit. Nos interlocuteurs nous ont informés que les maladies chroniques s'installent et ne sont plus seulement traumatiques. Ce contexte dépressif est un terreau pour la violence domestique, comme le démontre l'expérience des trois derniers séismes. Les parents ne trouvent pas de lait et de nourriture pour les bébés. Les pharmacies manquent de produits de base comme la crème solaire ou les soins antipoux qui ne sont pas remboursés. Des discriminations envers les Syriens, les Roms³ et les personnes LGBTQI+ sont attestées. La peur de la Nature et la sidération consécutives à la catastrophe ont empêché le travail de deuil. Cependant les gens veulent retrouver leurs repères dans les meilleurs délais .

9. L'organisation des secours d'urgence sont globalement jugés efficaces. L'AFAD, la présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence du ministère de l'Intérieur turc, et le Croissant rouge ont, malgré une période de sidération face à la violence de la catastrophe, été impressionnants en termes de moyens déployés. Dans la ville-tentes que nous avons visitée, nous avons pu voir des guichets des différents services publics, du ministère de l'Agriculture, d'un notaire, ainsi qu'une bibliothèque, des espaces pour les enfants. L'AFAD planifie à Samandağ la construction d'une ville de conteneurs susceptible d'accueillir 20 000 personnes. Nous devons apprendre de leur organisation et aussi de leurs erreurs. Certains services essentiels ont été rétablis très rapidement comme le téléphone. Les prestations sociales ont pu être assurées par la dématérialisation et l'ouverture de tentes dédiées pour les gens n'ayant pas accès à internet. Des rescapés ont pu monter des tentes fournies à proximité des ruines de leur domicile avec l'aide de l'AFAD et du Croissant rouge.

10. La catastrophe a durablement déstabilisé l'État le plus peuplé du Conseil de l'Europe. Tous les services publics ont été interrompus, y compris la justice. 17 500 avocats ont été touchés par la catastrophe. 93 % ont perdu leur maison ou leur bureau. Deux barreaux sont logés dans des tentes. Les habitants qui le pouvaient ont fui vers des zones plus sûres, ne laissant que les plus pauvres. Si les personnes déplacées à l'intérieur de la Türkiye ont pu profiter de la solidarité dans des villes sûres, elles ont provoqué une augmentation du trafic routier et des loyers, une plus grande concurrence sur le marché du travail et pour les places scolaires, tout cela s'accompagnant d'une augmentation de la xénophobie, surtout quand ces personnes sont issues de minorités ethniques. Je m'inquiète pour la tenue des prochaines élections, même si la Commission centrale électorale est optimiste. Dans la situation de crise économique et inflationniste que le pays connaît déjà, la

2. Euronews, 10 avril 2023, [Turquie: de nombreux rescapés du séisme souffrent de stress post-traumatique.](#)

3. Les communautés Doms et Abdals sont particulièrement représentées dans les zones du séisme.

Türkiye aura besoin d'aide dans le moyen et long terme pour surmonter les conséquences du tremblement de terre. Il est par ailleurs possible que l'émigration, si elle n'est pas abordée de manière appropriée, entraîne une modification des équilibres entre les ethnies de cette région et puisse avoir des conséquences géostratégiques sur tout le Moyen-Orient.

11. La promiscuité et les conditions d'hébergement temporaire ont renforcé la vulnérabilité des femmes et des enfants. L'association Pikolo, que nous avons rencontrée, fait un travail extraordinaire dans une ville tentes de 250 familles, mais deux mois après la catastrophe, et malgré toute la bonne volonté déployée, ses capacités demeurent restreintes et les autres acteurs commencent à peine leur installation. Elle apporte non seulement un soutien aux enfants, mais aussi aux parents qui ont tout perdu. Les jeunes ont souvent développé des troubles dont les symptômes relèvent de la gestion de la colère, de l'état de stupeur, des difficultés à comprendre la situation et d'accepter leur condition qui a changé. Le stress accumulé dans la phase aiguë devient un manque d'espoir dans la phase actuelle.

12. La catastrophe pose aussi, au-delà des changements physiques qui affectent le relief, une série de problèmes écologiques. La logistique des débris est complexe. Il faut déplorer les décharges improvisées qui abîment des réserves naturelles, des lacs et des côtes magnifiques. Plus précisément, la question de l'amiante revient régulièrement et suscite des révoltes des riverains qui sont réprimées par les autorités. Cette situation nous amène à réfléchir sur le droit à un environnement propre, de même que la question de l'eau potable, de la qualité de l'air, de la santé des nappes phréatiques, de la préservation des paysages et de l'habitat de la vie sauvage, que nous n'avons pas eu le temps d'aborder. Je note aussi que le béton est recyclable à 60 % et peut être réemployé dans de nouvelles constructions. Nous devons davantage prendre en compte la protection de l'environnement dans l'ensemble des phases de la mise en œuvre de nos stratégies pour la réduction des risques de catastrophe.

13. Le 7 février 2023, les autorités turques ont décrété l'état d'urgence dans 11 des 81 provinces du pays, pour trois mois. Cette décision avait pour but de faciliter l'intervention des secours. Or il apparaît qu'elle a eu un effet secondaire: taire la contestation. Je regrette la suspension provisoire des réseaux sociaux, la baisse du débit de la bande passante et la répression des manifestations des opposants aux décharges sauvages d'amiante que j'ai pu constater sur le terrain. Plusieurs interlocuteurs ont souhaité évoquer l'état d'urgence pour d'autres raisons. Comme pendant l'épidémie de covid-19, la tentation de centraliser le pouvoir est forte. Dans un pays déjà très centralisé, toutes les décisions sont prises par les autorités centrales, ne laissant pas de marge d'appréciation et d'intervention pour les collectivités territoriales. Comme noté précédemment, la mairie métropolitaine de Hatay prépare néanmoins ses plans de reconstruction en consultant largement, sans attendre la fin de l'état d'urgence et la restauration de ses compétences. Il est regrettable que l'état d'urgence contraigne aussi les acteurs de la société civile à des tracasseries administratives pour l'obtention d'autorisations. Les associations sont confrontées à des difficultés administratives pour exercer leurs activités, tout particulièrement pour accéder à la frontière avec la Syrie.

14. Depuis le tremblement de terre à Haïti, nous savons que la corruption tue. Alors que la Türkiye s'est dotée d'une réglementation antisismique de très bon niveau, elle peine dans sa mise en œuvre. Le contournement des règles d'urbanisme implique un coût caché, qui a pu être à l'origine de nombreuses morts. Pour autant, des bâtiments modernes conformes aux normes ont aussi été détruits par un choc d'une violence effrayante. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'aborder, avec mes interlocuteurs la question des amnisties accordées aux propriétaires de constructions illicites.

15. Je n'ai pas pu visiter de camp de Syriens malgré nos efforts. Je souhaite rendre hommage à la générosité de la Türkiye qui reçoit énormément de personnes fuyant la guerre. Ces personnes furent généralement bien accueillies et ont participé à l'économie du pays. 3,5 millions de Syriens résident en Türkiye depuis 12 ans. Je note que plus de 50 % des Syriens vivant en Türkiye étaient localisés dans la zone frappée par le séisme. Beaucoup ont disparu. Nos interlocuteurs ont évoqué la possibilité qu'ils aient décidé de rentrer chez eux pour apporter des secours. On nous a aussi parlé de rapatriement.

3.2. Retour du terrain en Syrie

16. Je n'ai pas pu me rendre personnellement en Syrie. J'ai cependant pu m'entretenir avec du personnel des équipes humanitaires internationales et turques.

17. Les zones du nord-ouest du pays ont aussi été touchées après le passage de l'onde de choc à travers Antakya. Les villes de Jindires, Al Dana, Afrin, Idlib, Alep ont été de nouveau détruites. Les bâtiments mal construits se sont effondrés. Dans le chaos, des enfants ont été séparés de leurs parents pendant 50 jours.

18. Le choléra continue sa progression depuis septembre 2022, progression favorisée par le tremblement de terre. Médecins Sans Frontières alerte sur les stocks insuffisants de vaccins au niveau mondial⁴.

19. Si la santé mentale s'est effondrée dans les régions touchées en Türkiye, les tentatives de suicide augmentent cruellement en Syrie. Les femmes sont plus exposées en raison de l'essor des agressions. La violence a redoublé. Un de nos interlocuteurs nous confiait qu'en Syrie, les gens manquent d'espoir. Un autre ajoutait qu'ils avaient abandonné toute foi en la vie. Les enfants présentent des traumatismes énormes alors que les bombardements d'artillerie continuent.

20. L'ouverture du dernier point de passage dans la province de Hatay à Bab-al Hawa, autorisée par le Conseil de sécurité des Nations Unies en juillet 2022 pour six mois, déjà renouvelée une fois, a donné du répit en permettant le passage de l'aide humanitaire. Or, il y a cinq ans il y avait encore trois points de passage entre la Türkiye et la Syrie. L'accès au territoire syrien est problématique.

3.3. Apprendre d'une catastrophe du siècle

21. En prévision du 4^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, cette catastrophe nous rappelle avec fracas de consolider notre résilience environnementale. Les catastrophes ne sont pas un impôt payé à la nature. Il est de notre responsabilité, surtout dans le cadre de la crise climatique qui se profile, d'ouvrir une réflexion sur nos vulnérabilités et de faire de l'Europe un espace stable de bien-être garantissant un haut niveau de protection du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable. La question des droits environnementaux doit figurer parmi les priorités absolues du Sommet de Reykjavik. J'ai eu l'occasion de proposer quatre éléments dans mon rapport, que je renouvelle ici. Nous devons aussi accorder aux instruments centrés sur la nature la place qu'ils méritent au cœur des dispositifs de protection des droits humains. En préparant cet addendum, j'ai voulu, par la même occasion, partager des réflexions adressées à l'ensemble des États membres et à l'Union européenne.

22. Au regard des risques majeurs, j'insisterais, une nouvelle fois, sur la nécessité pour tous les États membres de préparer des stratégies pour la réduction des risques de catastrophe afin de prévenir, de se préparer, de faire face et de reconstruire. Ces stratégies devraient contenir des scénarii différents pour ne pas laisser d'emprise à la sidération⁵. Dans le contexte de l'anthropocène, aucun de nos États membres ne pourra se passer de cette préparation.

23. Au-delà des acteurs publics, ces stratégies doivent s'adresser aux bénéficiaires, et tout particulièrement aux bénévoles et aux partenaires de la société civile. L'auto-assistance est essentielle pour la résilience. Elle doit être renforcée afin de guider chacune et chacun dans son comportement et de limiter ainsi les conséquences néfastes de l'événement extrême. L'autoassistance doit être apprise dès la petite enfance. Je note que l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe a publié son premier rapport thématique «Pandémies et catastrophes naturelles telles que reflétées dans l'enseignement de l'histoire».⁶

24. La catastrophe naturelle qui a frappé la Türkiye fut terrible. Deux mois plus tard, il faut continuer à en parler et ne pas oublier. Je remercie la délégation turque à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour l'exposition de photos et l'événement public organisés pendant la deuxième partie de session 2023.

25. De mes échanges, je retiendrai la nécessité, pendant la phase de reconstruction après une catastrophe, d'allouer des ressources nécessaires à la restauration et à la préservation du tissu social, économique et culturel qui existaient avant la catastrophe. La rénovation du patrimoine culturel permet particulièrement de rétablir les repères communautaires, et par conséquent de renforcer la résilience et la santé mentale des individus tout en favorisant le retour des personnes déplacées.

26. Grâce à la solidarité internationale, la coopération entre les pairs a comblé certaines lacunes des autorités turques, après une phase de sidération légitime. La mobilisation a permis de sauver de nombreuses personnes ensevelies. Les bénévoles ont accouru de partout, parfois sans coordination appropriée. Il faudrait également s'interroger sur la coopération entre les autorités centrales et les organisations non gouvernementales qui interviennent dans les situations d'urgence. Il convient de mettre en place, en Türkiye et ailleurs, une voie de consultation directe afin d'optimiser leurs opérations sur le terrain, pendant la phase

4. MSF infos n° 213 de mars 2023.

5. Le responsable de l'AFAD nous a expliqué que les villes censées intervenir en première ligne dans la situation d'urgence avaient elles aussi été ravagées par la catastrophe et ne pouvaient pas apporter l'aide attendue. Dans le contexte d'urgence, l'intervention a été retardée au prix de vies qui n'ont pas pu être sauvées.

6. Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, «[Pandémies et catastrophes naturelles telles que reflétées dans l'enseignement de l'histoire](#)».

d'urgence (les dix premiers jours). Cette remarque s'applique particulièrement à l'Union européenne qui gagnerait à revoir sa coopération avec les organisations de solidarité internationale, en assurant elle-même la coordination directe et le financement en situation d'urgence.

27. En plus du droit à un environnement sûr, je souhaiterais insister sur la nécessité du droit à un environnement propre. Face à une telle catastrophe, la gestion des débris mérite une attention minutieuse. Nous devons intégrer la préservation de l'environnement dans l'ensemble des phases de nos réactions aux catastrophes. Je souhaite que nous reprenions les termes initiaux figurant dans mon rapport en appelant à la protection du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.

28. La catastrophe a dévoilé l'échec de la politique d'urbanisation turque. Le choix de tours d'habitation de plus de trois étages fut une erreur, en particulier dans les zones les plus exposées aux risques sismiques. J'invite aussi les autorités nationales à lever l'état d'urgence et à donner un rôle et des pouvoirs plus larges aux autorités locales en vue de la reconstruction de la région. Je les encourage à mettre en place un forum de consultation entre les autorités nationales, locales et régionales des onze provinces à reconstruire afin de renforcer la démocratie locale et organiser la reconstruction en mieux, en dehors de tout biais partisan. Au cours de la phase de reconstruction, la négociation d'un équilibre entre le défi physique et les attentes des gens pour assurer leur bien-être est un objectif audacieux. La consultation figure au paragraphe 6 de l'article 4 de la Charte européenne de l'autonomie locale du Conseil de l'Europe (STE n° 122).

29. La sidération causée par la catastrophe a pu modifier la confiance envers les autorités. J'encourage tout particulièrement les autorités turques à faire œuvre de davantage de transparence et de responsabilisation. Il faut rétablir les services essentiels (école, justice, santé, commodités, etc.) dans les meilleurs délais. Parmi les risques susceptibles de se matérialiser, je citerais le recul de la scolarisation des jeunes filles qui est à craindre. L'association des avocats a rappelé les rapports du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) et a aussi insisté sur l'accès à la justice qui est de plus en plus malmené en conséquence du séisme. Il existe un risque de retarder la mise en conformité avec la loi. Il convient aussi de réfléchir à l'encadrement des amnisties dans le contexte des stratégies pour la réduction des risques de catastrophe afin de prévenir, de se préparer, de faire face et de reconstruire. Elles ont pu choquer l'opinion publique, surtout dans la mesure où le risque sismique n'est pas écarté dans d'autres régions du pays. J'encourage les autorités turques à poursuivre leurs efforts afin de protéger les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Dans ce contexte, j'insiste sur la nécessité de revoir la décision regrettable du gouvernement turc de se retirer de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210, "Convention d'Istanbul"), dont la Türkiye fut un des instigateurs. Toute stratégie de lutte contre les discriminations et le racisme devrait prendre en compte la situation très précaire des résidents syriens, des minorités ethniques, ainsi que l'ensemble des personnes vulnérables. La Türkiye pourrait ainsi être un modèle de préparation aux événements extrêmes, sachant que le pays est déjà doté d'un impôt «tremblements de terre» depuis plus de 20 ans.

4. Conclusion

30. Cette mission fut avant tout un témoignage de solidarité et d'amitié, que l'on pourrait comparer à la visite que l'on fait à un membre de la famille touché par le deuil. Avant de partir, j'ai eu l'occasion d'échanger avec les rapporteurs du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur « Réponses locales et régionales aux crises majeures: entre interventions d'urgence et reconstruction post-crise »⁷. J'applaudis leur décision de venir en Türkiye à l'automne et appelle les parlementaires et les maires à se rendre aussi sur place pour se rendre compte de la situation par eux-mêmes.

31. Je note que les moyens disponibles ne sont pas au niveau des attentes de la conférence des donateurs tels que décrits dans le plan d'évaluation de reconstruction⁸. Il est regrettable que cet argent ne parvienne pas plus rapidement aux bénéficiaires en raison de l'extrême centralisation du pays. On constate aussi une fatigue dans les soutiens fournis par les fondations privées. J'insisterai donc pour renouveler un appel à la solidarité dans les phases de la reconstruction des provinces ravagées.

7. M. Christian Debève (France, R, GILDP) et M. Jean-Paul Bastin (Belgique, L, PPE-CCE).

8. Türkiye Earthquakes Recovery and Reconstruction Assessment – T.C. Cumhurbaşkanlığı Strateji ve Bütçe Başkanlığı – SBB.

32. Je souhaite à cette occasion rassurer la jeunesse de Türkiye, qui n'est pas différente de toutes les jeunes gens du continent dans ses goûts et son comportement civique. Cette jeunesse a déjà fait le choix de l'Europe, son Europe, et je lui adresse toute mon amitié. Nous ne devons pas la rejeter. Je rêve du renforcement des échanges culturels et transmets leurs attentes à l'Assemblée et aux États membres.

33. Les habitants des villes touchées par la catastrophe ne doivent pas être oubliés pendant la phase de reconstruction qui s'ouvre maintenant. Plus d'échanges seront bénéfiques à la bonne santé mentale des habitants. Les élus et agents des villes auront besoin de l'expérience et de l'aide de leurs pairs. Par conséquent, j'appelle, comme suggéré par M. İzzetin Yılmaz⁹, les maires à multiplier les jumelages entre les villes des régions sinistrées et les autres villes européennes et à décupler des échanges bénéfiques pour toutes et tous.

34. Enfin, en signe de reconnaissance à la jeunesse turque qui a fait le choix de l'Europe, j'invite l'Union européenne à reprendre les négociations en vue de la suspension de l'obligation de visa pour les ressortissants turcs, comme cela se pratique déjà entre l'essentiel des États membres du Conseil de l'Europe.

9. Le maire d'Antakya.